



# Commune nouvelle de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 25 Février 2019

### Procès-verbal

Etaient Présents : : Didier BONNARD – Maire

: André MASLANKIEWICZ - Emile PERRAUD - Patricia JANTET – Michel BATTISTELLA – Bernard MICHAUD et Bruno FORT, adjoints.

Christian COCHET - Christine COCHET – Marie DICORATO – René GUIGARD – Céline MAFFRE – Frédérique MOISSET - Cécile MICHAUD conseillers municipaux.

Excusés: Alain PHILIPPE – Fabrice GROS – Christine LECHON

Absents : Patrick CHARNAY - Francisco MARTINEZ – Jean-Michel SALQUE – Vanessa VEILLON et Jimmy GRONDIN

Pouvoirs : Christine LECHON à Bruno FORT

Secrétaire de séance : René GUIGARD

Rédacteur du procès-verbal : Justine GRONDIN

### ***Délibérations***

- Modification du tableau des emplois
- Coupes affouagères

La séance est ouverte, Monsieur René GUIGARD est nommé secrétaire de séance.  
Pas d'observations sur le procès-verbal du 14 Janvier 2019 : il est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre de l'élaboration du PLU, un schéma directeur d'eaux pluviales est nécessaire. Ce schéma, axé sur les endroits sensibles de la commune, devra être annexé au futur PLU.

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'un contrat a été signé avec l'agence d'ingénierie de l'Ain pour une mission de maîtrise d'ouvrage.

#### **• Modification tableau des emplois**

Monsieur le Maire rappelle qu'au 1er janvier 2017 le poste d'adjoint technique à temps non complet (13 H/Hebdomadaire) de la commune historique de Pugieu a été intégré au tableau des emplois de la commune nouvelle de CHAZEY-BONS.

Il explique que ce poste était occupé par un agent intercommunal titulaire intervenant dans les mêmes conditions dans les communes de Rossillon et Andert et Condon.

Monsieur BONNARD rappelle avec tristesse le décès de cet agent en juillet 2018.

Or, il s'avère qu'aujourd'hui le rythme de travail de ce poste initialement adapté à la commune de Pugieu ne correspond plus aux besoins de la commune nouvelle, la filière technique disposant déjà de 2 temps pleins.

Une réflexion a donc été menée entre les Maires des 3 collectivités pour envisager une réorganisation du travail et un réaménagement global de ce poste à temps non complet.

Dans un souci d'efficacité et afin d'optimiser la mutualisation engagée entre les 3 communes pour l'utilisation des matériels, Monsieur le Maire propose de ramener la durée hebdomadaire de ce poste à 8 heures contre 13 actuellement, en précisant que l'agent interviendrait chaque lundi dans la commune de manière fixe et régulière. Le temps ainsi dégagé sera récupéré par les 2 autres collectivités.

Monsieur Bonnard invite enfin l'assemblée à émettre un avis.

Proposition adoptée à l'unanimité

- **Coupes affouagères**

Monsieur le Maire demande à M Bernard MICHAUD, adjoint, de faire l'historique des coupes affouagères sur la commune de Pugieu.

En 2016, la commune de Pugieu en collaboration avec l'ONF en charge de la gestion des bois communaux avait mis en place un plan de coupes affouagères. La parcelle n°9 avait été attribuée à cet effet. L'exploitation n'ayant pu être terminée dans le délai prévu, une prorogation jusqu'au 15/04/2020 a été accordée par l'ONF.

Le prix du lot est fixé à 100€, identique à celui établi initialement.

Les inscriptions au rôle d'affouage seront prises en mairie à partir du 01/03/2019 jusqu'au 30/04/2019. Les attributions seront faites par tirage au sort.

Monsieur le maire donne lecture du règlement de l'affouage fourni par l'ONF que chaque affouagiste devra signer.

Monsieur le maire rappelle que des garants doivent être désignés à la demande de l'ONF.

Trois garants sont proposés :

- M Bernard MICHAUD
- M Christian COCHET
- M Emile PERRAUD

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :**

- **Accepte la proposition de Monsieur le Maire de nommer en garants, Messieurs MICHAUD, COCHET et PERRAUD.**

**Information :**

- La maison place de l'église a été vendue à M et Mme RIDET.
- Jeudi 28 Février 2019, à 11h00, au monument de Narvik, aura lieu la cérémonie annuelle commémorative de la formation de Brigade de Haute Montagne en présence des amicales des chasseurs, d'élus locaux et sous l'autorité du colonel Favard.
- M Maslankiewicz fait un point sur l'avancement des travaux de révision du PLU. Par suite de l'adoption en janvier par le conseil municipal du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les phases de définition du zonage et la rédaction du règlement sont en cours. Il rappelle la contrainte du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) sur les surfaces destinées à la construction de logement qui ne pourront excéder 6 hectares. Plusieurs réunions de travail sont prévues avec l'ensemble du conseil municipal. Une réunion publique aura lieu le 28/03/2019 à la salle des fêtes de Chazey-Bons à 18h00. Tous les documents consultables sont disponibles sur le site de la mairie.
- M Fort fait part aux membres du conseil municipal que deux réunions de la commission finances auront lieu afin de préparer les budgets.  
Monsieur le Maire en profite pour rappeler que cette année le budget pourrait être voté sur la base d'un pacte fiscal et financier avec la CCBS. Il précise que le pacte financier et fiscal est un outil d'optimisation budgétaire intercommunautaire et s'inscrit dans un contexte de projet de territoire et de mutualisation des moyens et ressources financières.  
Le conseil municipal devra se prononcer prochainement sur l'adoption ou non de ce pacte.  
Ce pacte ne pourra être mis en place seulement si toutes les communes membres l'adoptent.

- Des réunions de quartiers sont prévues, le 01/03/2019 pour Bons et le 15/03/2019 pour Pugieu et le 22/03/2019 pour Cressieu.  
Une première réunion a eu lieu le 22/02/2019 pour Chazey/Rothonod et Penaye. 16 personnes étaient présentes. Les sujets qui ont été traités sont le PLU, le transfert de la compétence eaux et assainissement, les voisins vigilants, les compteurs Linky, les PAV et des sujets plus locaux comme la fermeture du pont de la Pie qui Chante, l'école de Chazey...
- Une réunion a eu lieu ce jour avec M Thevenet, contact d'Enedis pour la commune en présence de Mme MARTINAT, maire de la commune d'Andert et Condon, MM BONNARD et MICHAUD.  
Cette réunion avait pour but de présenter le plan des travaux visant à améliorer la distribution électrique sur les secteurs de Chazey-Bons, Andert-Condon et Contrevoz qui fait l'objet de coupures récurrentes à chaque période d'intempérie.  
Environ 4 km de lignes aériennes vont être remplacées par des lignes souterraines.  
Les travaux débuteraient fin 2019 pour une durée de 6 mois.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 25 Février 2019.

A Chazey-Bons, le 04 Mars 2019

Le Maire, Didier BONNARD

